



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E191992

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/06/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC CEDEX 1 900623976

Siret : 900 623 976 00017

Code NACE : 4674B

Numéro caisse de congés payés : 5202317

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO 21063511202

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO 21063511202

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : E[PC]2

26 RUE DE L'ESPERANCE
QUAI DES ARTISANS Z.A. DE L'ESPERANCE
22120 QUESSOY

Téléphone : 06 59 63 29 64

Portable : 06 59 63 29 64

Site Internet : www.epc2.fr

E-mail : company@epc2.fr

Responsabilité légale :
LE HERISSE TONY, DAVID, SYLVAIN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	14/09/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	11/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	11/01/2024
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	17/09/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	14/10/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	14/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.